

Passeport biométrique

Depuis le 14 mai 2009 les demandes de passeport biométrique sont reçues, quel que soit le domicile du demandeur, dans les mairies de France munies du dispositif.

Pour faire votre demande : <https://champagne95.fr/services-et-demarches/etat-civil/pièces-d'identités>



Infos pratiques

Documents à fournir

Préparer les pièces justificatives pour votre rendez-vous en mairie :

- le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche (pour gagner du temps, nous vous conseillons d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)
- un photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- une carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- un acte de naissance de moins de 3 mois sauf si la carte d'identité est valide ou si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé
- un justificatif de nationalité française (lien) si vous n'avez pas de pièce d'identité valide ni d'acte de naissance
- un timbre fiscal de :
 - 86 euros pour un majeur
 - 17 euros pour un mineur entre 0 et 14 ans
 - 42 euros pour un mineur entre 15 et 17 ans

Pour un mineur, il faudra fournir :

- un Justificatif domicile des parents de moins de 6 mois (original + photocopie)
- une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie)

Contact

Mairie de Champagne-sur-Oise

Service état civil
8 bis place du Général de Gaulle
95 660 Champagne-sur-Oise

Liens utiles

[Pré-demande de passeport](#)

[Acheter des timbres fiscaux en ligne](#)